

BUDGET PRIMITIF 2025 **NOTE DE PRESENTATION**

Le budget 2025 du SMTBA s'équilibre en :

- Fonctionnement à 17 469 975 €
- Investissement à 1 530 800 €

Soit un total de 19 000 775 €.

FONCTIONNEMENT

Le BP 2025 s'inscrit dans la continuité de 2024, avec la poursuite de l'inflation qui se traduit par une hausse des coûts du transport.

A noter : des perspectives économiques moins favorables sur le bassin d'Alès, qui incitent à la prudence avec la stabilisation du Versement Mobilité au niveau de 2024.

Ce budget permettra au cours de l'année 2025 de mettre en œuvre les évolutions suivantes :

- **la dynamisation du service de covoiturage**, avec l'évolution de l'application Ales'Y en covoiturage, plus intuitive et ergonomique que l'application actuelle,
- **le renouvellement de 4 autobus thermiques par 4 autobus électriques** qui marque l'accélération de la mutation énergétique du réseau Ales'Y

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 17 469 975 €. Elles évoluent globalement de +1,99 %.

- Les charges à caractère général (chapitre 011) : 15 999 975 € représentent 95% des dépenses réelles. Elles augmentent de + 1,4 % soit + 213 375 €. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation des coûts de DSP (15,25 m€), en augmentation de 363 k€ par rapport au BS 2024 (+2.4%) du fait de la prise en compte :
 - de l'actualisation des coûts de 1.8%,
 - des adaptations d'offre mises en œuvre en 2024 et d'un budget prévisionnel d'adaptation des services pour la rentrée 2025,
 - du surcoût lié à l'utilisation du bio-carburant HVO sur les lignes urbaines,
 - de l'évolution du fonctionnement du service de covoiturage, avec la mise en œuvre d'une application plus performante.
- Les charges de personnel (182 k€) représentent 1 % des dépenses réelles, identiques au BS 2024.
- Les autres charges de gestion courante (Chapitre 65) : 655 k€ représentent 4 % des dépenses. Elles augmentent du fait de la dotation complémentaire d'Alès Agglomération qui progresse de 70 k€ pour être portée à 306 k€.

- Les charges financières (40,5 k€) restent stables, sans nouvel emprunt en 2024.

Les amortissements des biens s'élèvent à 580 000 €

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice s'élèvent à 17 469 975 €. Elles augmentent de +2 %.

- Le versement transport (9,34 m€) représente 53,5 % des recettes, identique au BS 2024.
- Les subventions d'exploitation s'élèvent à 6 971 775 €, avec la prise en compte d'une dotation complémentaire de la Région de 450 k€.
- Les recettes de titres de transport de 1 123.2 k€ sont en augmentation de 3.7% par rapport au BS 2024 du fait de l'impact en année pleine de l'évolution tarifaire mise en œuvre sur le réseau Ales'Y depuis le 1^{er} septembre 2024.
- Je tiens à souligner, sur le plan fiscal, que le taux de couverture des dépenses d'exploitation par les recettes assujetties à la TVA ressort à 10,4 %.

INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **1 530 800 €** dont 1 365 000 € de dépenses réelles.

Les dépenses d'équipement hors dette ont été inscrites cette année à hauteur de 1 245 000 euros.

Les principales opérations d'investissement portées directement par le SMTBA concernent :

- l'adaptation du dépôt du Viget suite à l'électrification de 4 autobus qui seront livrés en 2025,
- l'étude d'opportunité d'une liaison TC à haut niveau de service entre un parc-relais à l'entrée sud d'Alès et le centre-ville,
- la poursuite de l'équipement en vidéoprotection des autobus et autocars,
- la mise en accessibilité et en sécurité des arrêts, ainsi que le mobilier pour les arrêts.

Le SMTBA rembourse 120 000 € de capital.

Pour équilibrer la section d'investissement, il est inscrit en recettes un emprunt de 850 k€.

L'autofinancement dégagé est de 580 k€.